

AUTO ECOLE

# COURS THEORIQUES

---

## Table des matières

### CHAPITRE I

DÉFINITION .....	9
I- LE VOLANT .....	9
II- LES PEDALES.....	10
a) Embrayage .....	10
b) Frein .....	10
1) Frein à main .....	11
2) Frein moteur.....	11
c) Accélérateur .....	11
d) Boite de vitesse manuelle (BVM).....	11
e) Boite de vitesse automatique.....	12
f) Rapport de vitesse .....	12
III- INSTALLATION AU POSTE DE COMMANDE .....	12
IV- LE CONDUCTEUR .....	13
Définition .....	13
1) Les qualités d'un conducteur .....	13
2) Les pièces officielles.....	13
3) Le conducteur et l'alcool .....	13
a) les effets de l'alcool.....	13
b) quelques définitions .....	14

### CHAPITRE II

DÉFINITION .....	15
a) la carrosserie .....	15
b) le châssis .....	16
I- ÉLEMENTS IMPORTANTS ET RÔLES.....	16
a) Le Moteur.....	16
b) Les vitesses .....	17
c) La transmission des vitesses .....	18
d) la sous-tension.....	18
e) la direction .....	18

II- LES EQUIPEMENTS OBLIGATOIRES DU VÉHICULE .....	18
a) A l'avant .....	18
b) A l'arrière.....	19
III- LES DISPOSITIFS OBLIGATOIRES .....	19
IV- LES VOYANTS LUMINEUX .....	20
a) Les voyants de couleur rouge.....	20
b) Les voyants de couleur orange.....	20
c) Les voyants de couleur vert.....	20
d) Les voyants de couleur bleu.....	20
V- LES PNEUMATIQUES .....	20
Caractéristiques d'un pneu. ....	21
Schéma d'un pneu. ....	21

### **CHAPITRE III**

OBJECTIF .....	23
I. INTERSECTION .....	23
Définition .....	23
A) Comment aborder une intersection .....	24
B) Panneau relatifs aux intersections.....	25
II. PRIORITES .....	27
Définition .....	27
A) Priorité à droite .....	27
Définition .....	27
B) Priorité de passage .....	28
Définition .....	28
C) Céder le passage.....	28
Définition .....	28
D) Les Véhicules prioritaires .....	29

### **CHAPITRE IV**

DÉFINITION .....	30
I. Les catégories de permis de conduire .....	30
II. Condition d'obtention du permis .....	32
III. Pièces d'un véhicule .....	32
Définition .....	32

1) La carte grise.....	32
2) La vignette automobile.....	33
3) Le certificat de visite technique .....	33
4) L'attestation d'assurance.....	33
5) La carte contribuable.....	34

## **CHAPITRE V**

DÉFINITION.....	35
I. SIGANLISATIONS VERTICALES .....	35
A- Les Panneaux .....	35
1. Les panneaux de danger.....	35
2. Les panneaux de prescription absolue .....	36
3. Les panneaux de simple indication ou de direction .....	37
B- Les panonceaux.....	37
Définition .....	37
C- Les feux.....	39
1. Les feux tricolores.....	39
2. Les feux bicolores .....	40
3. Les feux d'affectation ou d'exploitation de voies.....	40
4. Les feux de catégories.....	40
5. Les feux de direction.....	40
D- Les bornes et balises .....	41
1) Les bornes .....	41
2) Les balises.....	42
II. SIGNALISATIONS HORIZONTALES .....	44
Définition.....	44

## **CHAPITRE VIII**

I- ARRÊT .....	51
DEFINITION:.....	51
A) Précautions à prendre avant d'effectuer un arrêt.....	51
B) Eléments de l'arrêt .....	51
Les dispositifs permettant l'arrêt sont : l'embrayage et le frein.....	51
C) Zones d'arrêt interdits .....	52
II- STATIONNEMENT .....	52

Définition .....	52
A) Comment effectuer un stationnement .....	52
B) Ou peut on stationner un véhicule.....	52
1. Les modes de stationnement .....	53
2. Les formes de stationnement.....	53
3. Les zones de stationnement interdit .....	54
4. Quelques définitions .....	54

## **CHAPITRE VII**

DÉFINITION:.....	56
I- PRECAUTIONS A PRENDRE AVANT DE DEPASSER.....	56
II- COMMENT EFFECTUER LE DEPASSEMENT ? .....	56
5. Je veux dépasser.....	56
6. Je dépasse.....	56
7. J'ai dépassé .....	57
A) Dépassement toléré .....	57
B) Les interdits de dépasser .....	57

## **CHAPITRE VIII**

DÉFINITION:.....	59
I- PRECAUTIONS A PRENDRE POUR CROISER .....	59
II- CAS DE CROISEMENT DIFFICILE .....	59
III- CROISEMENT DE TRAFIC .....	60
IV- CROISEMENT à L'INDONESIENNE .....	60

## **CHAPITRE IX**

I- ROUTE .....	62
Définition .....	62
a) Caractéristiques d'une route.....	62
b) Rôle essentiel d'une route.....	62
1- Rôle économique .....	62
2- Rôle social.....	62
3- Rôle stratégique .....	62
c) Types de routes .....	62
1. Route à grande circulation: .....	62

2. Route secondaire.....	63
d) Caractéristiques d'une route.....	63
e) Vitesses sur une route .....	64
STRUCTURE D'UNE ROUTE.....	64
II- L'AUTOROUTE .....	65
DÉFINITION.....	65
a) Caractéristiques d'autoroute .....	65
b) Les parties de l'autoroute.....	65
Quelques définitions .....	65
c) Fonction de la route .....	67

## CHAPITRE X

DÉFINITION.....	68
I- LA FATIGUE.....	68
a) Les signes de la fatigue .....	68
b) Comment prévenir la fatigue ?.....	68
c) Comment combattre la fatigue ?.....	69
II- LE SOMELIL .....	69
a) Origine du sommeil.....	69
b) Les signes du sommeil .....	69
c) La santé .....	69
d) La vue.....	70
III- LA HATE, LE SOUCIS, LA CIGARETTE.....	70
a) La hâte.....	70
b) Les soucis.....	70
c) La cigarette.....	70
IV- LE VÉHICULE.....	70

## CHAPITRE XI

OBJECTIFS.....	72
I- LE TEMP DE REACTION (TR).....	72
Définition : .....	72
Aquaplaning ou hydroplanage .....	73
II- LA DISTANCE DE REACTION(DR).....	73
III- LA DISTANCE DE FREINAGE(DF).....	73

IV- LA DISTANCE D'ARRET(DA).....	74
V- LA DISTANCE DE SECURITE (DS) .....	74
VI- LA MARGE DE SECURITE .....	75
VII- LA FORCE CENTRIFUGE .....	75
EXERCICE.....	75

## CHAPITRE XII

DÉFINITION.....	77
I- LE RESPECT DE L'AUTRE .....	77
a) Ce qu'il faut faire .....	77
b) Ce qu'il ne faut pas faire .....	77
II- CONDUITE A TENIR AU COURS D'UN CONTRÔLE ROUTIER.....	78
III- LE RESPECT DES BIENS PUBLICS .....	78
IV- INFRACTIONS ET SANCTIONS.....	79
V- INFRACTIONS ET SANCTIONS.....	79
HISTORIQUE .....	80

## CHAPITRE XIII

DÉFINITION.....	80
I- ASSURANCE OBLIGATOIRE.....	80
II- ASSURANCE FACULTATIVE .....	81
La garantie de défense et recours.....	81
III- ATTESTATION D'ASSURANCE .....	81
1. Attestation d'assurance nationale.....	81
2. Attestation d'assurance internationale .....	81
IV- LES ATEGORIES D'ASSURANCE .....	82
V- QUELQUES DÉFINITIONS.....	82

## CHAPITRE XIV

I- ACCIDENT .....	84
DÉFINITION.....	84
A) LES CAUSES D'ACCIDENT.....	84
B) PRINCIPES.....	85
1. Protéger.....	85
2. Examiner.....	85
3. Alerter .....	86

4. Secourir.....	86
II- SECOURISME .....	86
DÉFINITION.....	86
1. Examen sommaire de l'accidenté .....	87
a) Conscience .....	87
b) Ventilation.....	87
c) Circulation.....	88
2. Autres lésions.....	88
a) Les atteintes de l'appareil circulatoire .....	88
b) Les atteintes de l'appareil osseux.....	89
c) Les atteintes de l'appareil cutané .....	89

# CHAPITRE I : CONNAISSANCE DU VÉHICULE ET INSTALLATION DU CONDUCTEUR AU POSTE DE COMMANDE

---

## DÉFINITION

Elle consiste à faire le **contre-sel** à plusieurs niveaux sur le véhicule.

- A l'extérieur et sous le véhicule
- A l'intérieur et dans le coffre
- Sous le capot

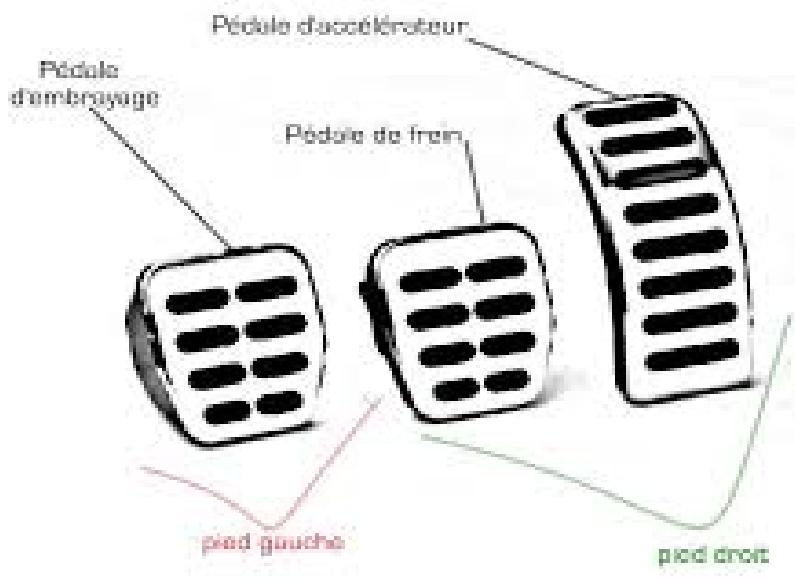
### I- LE VOLANT

C'est une circonstance en une matière quelconque qui permet de donner une direction aux véhicules Il existe trois positions pour tenir le volant : 09H15, 10H15, 10H10.

La position la plus idéale pour la marche d'une longue distance droite d'un véhicule est la position de 10H10.

Pour la marche arrière, il existe une seule position appelée 12H, et l'autre main divise le siège côté passager en deux.

## II- LES PEDALES



### a) Embrayage

Il est flexible, se manipule uniquement avec le pied gauche, jamais le pied droit.

**Rôle :**

- Accouple le moteur et la boite à vitesse
- Permet le passage des vitesses
- Effectuer un arrêt
- Effectuer un arrêt momentané
- Effectuer le stationnement.

### b) Frein

C'est une pédale dure lorsque le contact de démarrage est coupé, il est dit frein principal ou hydraulique et s'appuie avec le pied droit, jamais le pied gauche.

**Rôle**

- Effectuer un arrêt
- Effectuer un stationnement
- Effectuer un arrêt momentané

Il existe deux freins dans un véhicule :

- Le frein à pied (dit principal)
- Le frein à main

### 1) Frein à main

C'est un frein dit aussi frein de parage ou parking et à pour rôle de bloquer les roues afin d'éviter tout mouvement non contrôlé du véhicule.

Il peut également être employé en marche comme frein de secours en cas de défectuosité du frein principal.

### 2) Frein moteur

C'est le retentissement du véhicule lorsqu'on essaie d'accélérer ou quand on rétrograde sur une longue pente en deuxième ou en quatrième.

### c) Accélérateur

C'est une pédale très sensible et souple, qui se manipule avec le pied droit, et a pour rôle de donner de la vitesse à votre véhicule.

### d) Boîte de vitesse manuelle (BVM)



### e) Boite de vitesse automatique

#schéma

### f) Rapport de vitesse

- **Première** : de 0 à 20 Km/h.
- **Deuxième**: de 20 à 40 Km/h.
- **Troisième** : de 40 à 60 Km/h.
- **Quatrième** : de 60 à 80 Km/h.
- **Cinquième** : de 80 Km/h à l'infini selon le tableau de bond du véhicule.

## III- INSTALLATION AU POSTE DE COMMANDE

Les cinq critères que l'on doit respecter lorsqu'on entre dans un véhicule sont :

- **régler son siège** : pour avoir une bonne position assise et la maîtrise de la gabegie de son véhicule.
- **Régler les rétroviseurs** : pour la bonne visibilité de l'usager qui me précéder à l'arrière
- **Boucler sa ceinture** : pour rester en position en cas de choc (accident).
- **Tester les pédales** : embrayage = flexible ; frein = dur ; accélérateur = très sensible.
- **Mettre le levier de vitesse au point mort.**
- **Démarrer le véhicule, puis respecter la réglé V.I.F qui signifie : Vitesse (première), Indication de direction (clignotant), Frein a main baissé.**

Le démarrage d'un véhicule s'effectue en quatre temps :

- **LOCK** : fermeture complète
- **ACC** : Accession mise en marche de la console
- **ON** : Mise en marche du tableau de bord
- **START** : Démarrage du véhicule.

## IV- LE CONDUCTEUR

### Définition

C'est celui qui dirige, commande un ensemble se mécanisme appelé véhicule, qui jouit de toute ses capacité physique et morales luis permettant de bien conduire.

#### 1) Les qualités d'un conducteur

- Être respectueux
- Être courtois
- Avoir l'esprit d'assistance
- Être prudent et virgulent

#### 2) Les pièces officielles

- le permis de conduire
- CNI (carte nationale d'identité)

#### 3) Le conducteur et l'alcool

Un conducteur ne doit pas consommer l'alcool, car l'alcool absorbé sous forme de vin, bière, passe dans le sang, le transportant dans tous les organes du corps e particulier le système nerveux.

##### a) les effets de l'alcool

- le champ visuel rétrécit
- le temps de réaction est ralenti
- la distance d'arrêt est augmentée
- appréciation de distance et de vitesse faussée.

## b) quelques définitions

**Alcoolémie**: c'est la quantité d'alcool contenu dans un litre de sang.

**Alcootest** : c'est un dispositif permettant d'évaluer le taux d'alcool dans le sang ou par imprégnation d'air.

**Éthylomètre** : appareil permettant de mesurer le taux d'alcool à travers l'air expiré.

**Éthylotest** : c'est un appareil affichant directement le taux d'alcool que contient l'air expiré.

**NB** : s'il est établi que l'on a conduit sous l'effet d'alcool le permis peut être suspendu ou annulé.

- **0,25 mg/l** d'air expiré correspondent à **0,50g/l** dans le sang
- **0,40 mg/l** d'air expiré correspondent à **0,80g/l** dans le sang

# CHAPITRE II : LE VÉHICULE

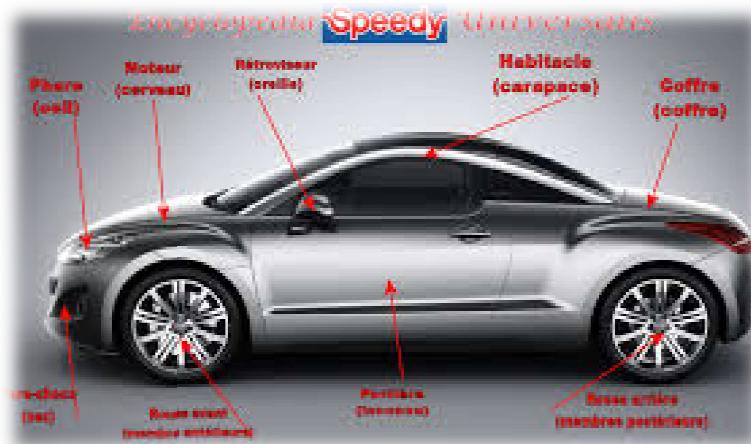
---

## DÉFINITION

C'est un mécanisme ou bloc mécanique construit par des spécialistes uniquement, se déplaçant par ses propres efforts, grâce à un moteur, qui a pour source d'énergie un combustible et un carburant.

Il comporte deux parties principales:

- la carrosserie
- le châssis

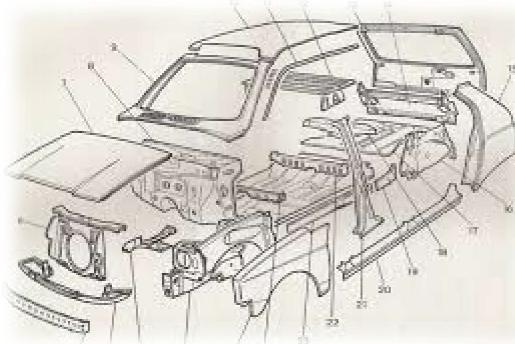


### a) la carrosserie



C'est caisse en métal, à l'intérieur duquel se trouvent un confort et la protection des passagers, donc tout l'intérieur d'un véhicule est appelé Habitacle.

### b) le châssis



C'est le squelette ou le support principal d'un véhicule; c'est encore un cadre en métal, léger, solide, sur lequel sont attachés les organes du véhicule, il est conçu pour se déformer en cas de choc.

## I- ÉLEMENTS IMPORTANTS ET RÔLES

### a) Le Moteur

Il a pour but de transformer l'énergie du carburant en énergie mécanique utile pour le déplacement du véhicule Il existe deux types de moteur:

- **le moteur à explosion (essence)**
- **le moteur à combustion (gazole)**

Les deux moteurs sont constitués de facteurs presque identiques et fonctionnent à quatre temps :

- **1<sup>er</sup> Temps (Admission) :** la soupape d'admission est ouverte, la soupape d'échappement fermée Le piston est au point mort haut (PMH), le vilebrequin fait un demi-tour.
- **2<sup>ème</sup> Temps: (Compression) :** les deux soupapes restent fermées, le piston est au point mort bas (PMB); le vilebrequin fait un demi-tour.
- **3<sup>ème</sup> Temps (explosion, détente) :** les deux soupapes restent fermées, le piston est au point mort haut(PMH); le vilebrequin fait demi-tour.
- **4<sup>ème</sup> Temps (Échappement) :** la soupape d'admission reste fermée, la soupape échappement ouverte, le piston est a point mort bas (PMB) le vilebrequin fait un demi-tour.

## b) Les vitesses

- **En première:** le moteur tourne trois fois plus vite que les roues.
- **En deuxième:** le moteur tourne deux fois plus vite que les roues.
- **En troisième:** le moteur tourne une fois plus vite que les roues.
- **En quatrième:** le moteur tourne au même rythme que les roues. Alors il est dit système de croisière.
- **En cinquième:** les roues tournent plus vite que le moteur. Alors il est dit système d'économie en carburant.

### NB:

- Le troisième temps moteur est appelé temps-moteur parce que c'est en ce moment que le moteur fourni plus d'effort.
- Ne jamais descendre une pente au point mort tac le frein moteur ne fonctionne pas.
- Ne jamais descendre une pente avec le moteur coupé car les freins et la direction risquent de ne plus fonctionner

### c) La transmission des vitesses

Elle est constituée de l'embrayage et a pour rôle de transmettre le mouvement du moteur aux roues motrices, par l'interarmes de la boîte à vitesse(BV) de l'aber de transmission; du pont et les demi-arbres

### d) la sous-tension

elle a pour rôle d'éliminer ou d'amortir les secousses pendant la circulation et déséquilibrer le véhicule

Les principaux éléments de la sous-tension sont:

- les amortisseurs
- les ressorts

### e) la direction

Elle est assurée par le volante qui transmet son mouvement aux roues avant du véhicule .

## II- LES EQUIPEMENTS OBLIGATOIRES DU VÉHICULE

### a) A l'avant

- deux feux de croisement: qui éclairent au moins à 30 m
- deux feux de routes plein phare qui éclairent au moins à 100 m
- deux feux de position visibles au moins à 150 m
- deux indicateurs de changement de direction: clignotant gauche et droite de couleur orange
- deux feux de brouillard facultatifs: ils emmottent une lucimètre blanche ou jaune très tallée
- Une plaque d'immatriculation encore appelé plaque minéralogique
- au moins un rétroviseur gauche

### b) A l'arrière

- deux ou trois feux stop: ils sont de couleur rouge et s'allument lorrain appui sur la dalle de frein
- Deux feux rouges non éblouissants (veilleuses) ils sont visibles à 150 m.
- deux dispositifs réfléchissants encore appelé catadioptre ou cataphotes : ce sont des dispositifs réflectorisés de couleur rouge à 100 mètres lorsqu'elles sont éclairées par les feux de l'usager qui nous précède à l'arrière.
- Deux indicateurs de changement de direction (clignotant). Ils sont de couleur orange.
- Un dispositif d'éclairage de la plaque d'immatriculation : il émet une lumière blanche ou jaune permettant de lire les numéros à 20 mètres au moins qui s'illuminent sur le commode (manette de clignotant) au moment où l'on met les feux de croisement.
- Un ou deux feux de brouillard ( facultatif ) : il émet une lumière rouge puissante que les feux rouges.

S'il n'y a qu'un feu de brouillard à l'Arielle, il doit être monté du côté gauche.

- un ou deux feux de recul encore appelés feux de marche-arrière. Ils émettent une lumière blanche et ils brillent quand on engage la marche-arrière.

## III- LES DISPOSITIFS OBLIGATOIRES

tout véhicule doit être pourvu de :

- un indicateur de vitesse
- un compteur kilométrique
- un kilométrique ou endomètre
- un témoin d'huile
- un témoin dérviateur de température
- un signal de détresse
- un niveau de jauge en carburant
- un commode de lave-glace
- Un avertisseur sonore

## **IV- LES VOYANTS LUMINEUX**

### **a) Les voyants de couleur rouge**

Ils indiquent une anomalie de fonctionnement, lorsque le conducteur l'aperçoit, il doit s'arrêter et chercher à faire constater par le garagiste ou lui-même s'il le peut. Ils annoncent un danger à l'exception du signal de détresse qui s'actionne lui-même.

### **b) Les voyants de couleur orange**

Ils indiquent et rappellent les éléments importants, mais moins dangereux.

### **c) Les voyants de couleur vert**

Ils indiquent le fonctionnement des feux de croisement, indicateur de direction

### **d) Les voyants de couleur bleu**

Ils indiquent le fonctionnement des feux de route ou phare et c'est le seul voyant qui s'allume au tableau de bord d'un véhicule couleur bleu.

## **V- LES PNEUMATIQUES**

Un véhicule doit avoir quatre ou cinq pneus de même dimension, voir de même qualité. La qualité d'un pneu est basée sur sa structure et sa sculpture.

la structure d'un pneu est la manière dont le carcasse est composée ou fabriquée soit radial soit diagonale. Les pneus doivent être :

- de structures identiques sur les quatre roues
- de types identiques sur un même essieu.

La sculpture d'un pneu est des rainures de la bande de roulement destiné à évacuer l'eau. La profondeur des rayures principales ne doit pas être inférieure à 1,6mm et

avoir une différence d'usure de plus de 5mm entre les deux pneus d'un même essieu.

NB

Un pneu sous gonflé, même légèrement :

- dégrade la tenue de la route et le freinage s'use plus vite, s'échauffe anormalement et risque d'éclater.
- Accroît la consommation du carburant.
- Il est recommandé de gonfler la roue de secours à pression plus élevée ; saison sèche 2,5Kg d'air par pneu, saison de pluies 3Kg d'air par pneu.
- Les différentes parties d'un pneu sont :
  - la bande de roulement : qui adhère au sol.
  - Les flans : où se trouvent tous les renseignements ou indices du pneu.

## Caractéristiques d'un pneu.

Il ne doit pas exister plus d'un point où la profondeur mesurée est inférieure à 1,66 mm.

## Schéma d'un pneu.



**NB :** les différentes parties d'un pneu sont :

- la bande de roulement : qui adhère au sol.
- les flans : où se trouvent tous les renseignements ou indices du pneu.

# CHAPITRE III : INTERSECTION ET PRIORITE

---

## OBJECTIF

Conduire et franchir une intersection étant une chose pratiquement impossible, tout conducteur est tenu de connaître l'ordre de passage aux différents intersections.

## I. INTERSECTION

### Définition

C'est le lieu de rencontre de deux ou plusieurs routes.



En T



En Y



En croix



En étoile

On distingue :

- En forme de T
- En forme de Y
- En forme de X
- En forme de croix
- En forme de rond point

### Forme de croix :

On doit respecter la signalisation ou appliquer la règle de priorité à droite si les deux routes sont à égales valeurs.

### Frome de T ou Y :

La priorité appartient aux usagers qui sont sur la route qui va tout droit par rapport à ceux qui sont sur la route qui vient se greffer à elle, sauf signalisation contraire. Si les deux routes sont à égale valeur et que l'intersection est dépourvues de signalisation, l'on applique la priorité à droite.

### **Forme de Rond point :**

La priorité est à ceux déjà engagés à contourner le rond point, c'est-à-dire ceux venant de ma gauche quand je veux m'engager au rond point. On perd donc la priorité en entrant au rond-point par rapport à ceux déjà engagés. N'est prioritaire lorsqu'on le contourne déjà, mais on perd encore la priorité lorsqu'on veut quitter le rond point par rapport à ceux qui veulent s'engager. L'on peut être prioritaire quand on doit, d'un rond point apercevoir ce panneau :



**NB :** lorsqu'on veut aborder un rond point pour aller tout droit, on tourne à gauche en actionnant son clignotant gauche et lorsqu'on veut le quitter, on met le clignotant droit.

### **A)Comment aborder une intersection**

Il est important de repérer l'intersection à l'avance avant de l'aborder en toute sécurité. Alors, j'applique les règles **RASVO** qui signifient :

**R**=ralentir son allure avant l'intersection

**A**= Avertir son approche avec le klaxon ou clignotant

**S**= serrer, selon qu'on veut tourner respectivement à gauche ou à droite.

**V**= vérifier le comportement des usagers et panneaux rencontrés

**O**= Observer les règles de priorité.

**NB :**

une bonne présélection se fait à 50 m au moins en agglomération et à 150 mètres en rase campagne.

## B) Panneau relatifs aux intersections

On distingue sept (07)

- **Panneau stop** : Céder le passage à gauche et à droite



**AB4**

Arrêt à l'intersection dans les conditions définies à l'article R.415-6 du code de la route.  
Signal de position

- **Croix de saint André** : Céder le passage à droite



**AB1**

Intersection où le conducteur est tenu de céder le passage aux véhicules débouchant de la ou des routes situées à sa droite

- **Balise J2** :Céder le passage à gauche et à droite



**AB25**

Carrefour à sens giratoire

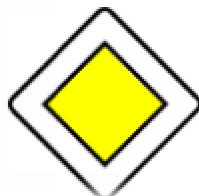
- **Fleche Barrée** : Uniquement à la prochaine intersection, les autres usagers doivent céder le passage. (priorité ponctuelle)



**AB2**

Intersection avec une route dont les usagers doivent céder le passage dans le cas où un panneau AB6 ne peut être utilisé.

- **Losange jaune** : à toutes les intersections rencontrées, les autres usagers doivent céder le passage.



**AB6**

Indication du caractère prioritaire d'une route

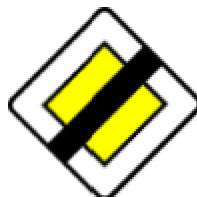
- **Carrefour à sens giratoire** : Céder le passage aux usagers circulants sur l'anneau (céder le passage à gauche).



**AB25**

Carrefour à sens giratoire

- **Losange jaune barré** Annonce la fin du caractère prioritaire d'une route.



**AB7**

Fin du caractère prioritaire d'une route

**NB** : signification du sigle **STOP** :  
S= serrer du côté où l'on va ;

**T**= tourner la tête à gauche et à droite ;

**O**= Observer les règles de priorité

**P**= perte total de priorité

Dans une intersection où l'on trouve à la fois les panneaux et les feux, l'on doit obéir aux feux, s'ils sont régulièrement allumés et aux panneaux si les feux sont éteints ou irréguliers.

## II. PRIORITES

### **Définition :**

c'est un privilège non absolu fixant et établissant l'ordre de passage des usagers à une intersection d'égale valeur.

On distingue deux types :

- Priorité à droite.
- Priorité de passage

Cependant, on distingue trois grandes règles d'or dans la circulation :

- Priorité à droite.
- Priorité de passage
- Le céder le passage.

### **A) Priorité à droite**

#### **Définition**

C'est lorsque deux ou plusieurs usagers roulant en sens inverse abordent une intersection de route sans signalisation ou d'égales valeurs, l'usager n'ayant rien à sa droite passe en première position.

Autrement dit : tout usager de gauche doit obligatoirement céder le passage à celui venant de droite.

## **Les cas d'application**

Il existe quatre cas d'application :

- A une intersection de deux routes sans signalisation #schema
- A une intersection de deux routes avec la présence d'une croix de saint André ou panneau de super signalisation #schema
- A une intersection réglementée par le feu jaune #schema
- Au croisement de trafic.

## **B) Priorité de passage**

### **Définition**

C'est le privilège non absolu de traverser l'intersection sans céder le passage aux usagers venant de gauche comme de droite.

### **Cas d'application**

- Devant un feu vert
- Devant un agent de l'ordre vu de profil
- Devant une route à grande circulation ou à caractère prioritaire (flèche barrée, losange jaune)
- Lorsqu'un véhicule sur rail aborde un passage à niveau
- Lorsqu'on bénéficie d'un passage protégé.

## **C) Céder le passage**

### **Définition**

C'est s'immobiliser à la limite de la chaussée abordée à l'intersection pour laisser passer les usagers venant de gauche ou de droite. C'est encore le devoir et même l'obligation de céder le passage aux autres usagers.

### **Cas d'application**

- Devant un panneau stop
- Devant un feu rouge
- Devant un agent de l'ordre vu de face ou de dos

- Devant un véhicule prioritaire en service
- Lorsqu'une route en terre débouche sur une route goudronnée.

**NB :**

- **Bifurcation** : c'est l'intersection comportant trois branches de voies(T ou Y)
- **Présélection** : c'est choisir à l'avance la voie dans laquelle on se placera avant d'arriver à l'intersection.

**D) Les Véhicules prioritaires**

- La police
- La gendarmerie
- Les sapeurs pompiers
- Le SAMU ou Ambulance.

**NB :** la règle fondamentale ou d'or dans la circulation (conduite) c'est la prudence ; car la priorité n'est pas un privilège absolu.

# CHAPITRE IV: PERMIS DE CONDUIRE ET PIECES D'UN VÉHICULE

---

## DÉFINITION

C'est un diplôme délivré par le Ministre des transports à un individu lui permettant de conduire les véhicules selon la catégorie sollicitée.

### I. Les catégories de permis de conduire

On distingue sept(07) catégories de permis de conduire :

#### ➤ La catégorie A

Elle permet de conduire les motocyclettes et tricycles (trois roues) dont la capacité cylindrique est supérieure ou égale à 100 cm<sup>3</sup>. On peut l'obtenir à partir de 18 ans dont la validité est de 10 ans renouvelable.

#### ➤ La catégorie B

C'est le permis de base de tout autre catégorie, c.-à-d. qu'on obtient chronologiquement les autres catégories à partir du « B » et deux ans au moins l'une après l'autre.

Le permis B autorise à conduire les véhicules de dix places assises, affectés au transport des personnes ou des marchandises, dont le PTAC (Poids Total Autorisé en Charge) n'excède pas 3,5 tonnes. A ce véhicule, on peut y atteler une remorque dont le poids n'excède pas 750 Kg ; on peut l'obtenir à partir de 18 ans, dont la validité est de 10 ans renouvelable.

#### ➤ La catégorie C

Elle autorise les véhicules dont le poids n'excède pas 3,5 tonnes plus ou moins attelé d'une remorque dont le poids n'excède pas 750 Kg exclusivement affecté au transport des marchandises ; on peut l'obtenir deux ans après le permis « B » et qui

nous permet de conduire les camions de moins de 10 roues dont la visite technique s'effectue tous les 6 mois et la validité est de 10 ans renouvelable.

### ➤ La catégorie D

Elle permet de conduire les véhicules ayant au moins 10 places assises, ce sont les véhicules de transport en commun ; à ces véhicules, on peut y atteler une remorque dont le poids n'excède pas 750Kg. On peut l'obtenir au moins deux ans après le permis C. les enfants de moins de 10 ans comptent pour une demi personne.

### ➤ La catégorie E

Elle permet de conduire les véhicules de catégorie (B, C, D) attelé d'une remorque de plus de 750 Kg. On peut l'obtenir au moins 1 ans après le permis C. ce sont les camions de plus de 10 roues.

**P.T.R.A** = Poids Total Roulant Autorisé en charge.

### ➤ La catégorie G

Elle permet de conduire les véhicules engins lourds tels que les véhicules agricoles, de travaux publics, industriels, Caterpillar, tracteurs. On peut l'obtenir le mois qui suit l'obtention de l'original du permis B.

Le permis de conduire est la pièce du conducteur qui lui confit le droit de conduire le véhicule automobile. D'autres pièces peuvent être requises selon les activités que l'on exerce avec son engin.

## Permis spéciaux

### ➤ La catégorie F

C'est l'équivalent de la catégorie B. il est délivré aux handicapés moteur, donc, leur véhicules sont spécialement aménagés.

**FA** : pour ceux qui vont à tricycle

**FB** : pour ceux qui vont à véhicule automobile

### ➤ La catégorie T

C'est la capacité pour les taximen qui s'obtient au moins après le permis B.

- A.T.E (Autorisation de Transport d'Enfants), qui s'obtient sous l'autorisation du ministère des transports pour le conducteur des bus scolaires. Il s'obtient au moins 5 ans après le permis B.

## II. Condition d'obtention du permis

- Avoir au moins 18 ans révolus
- Être inscrit dans une auto école et avoir suivie régulièrement les cours théoriques et pratiques.
- Jouir de toutes ses facultés mentales
- Fournir les pièces exigibles pour l'examen du permis de conduire.
- Certificat médical obligatoire pour la constitution du dossier
- Avoir réussi aux phases théoriques et pratiques
- Engager la procédure de retrait pour rentrer en possession de son permis.

## III. Pièces d'un véhicule

### Définition

C'est le contenu du dossier. C'est encore le document du véhicule que l'on doit présenter aux agents du contrôle routier. Il s'agit de :

- La carte grise
- La vignette automobile
- Le certificat de visite technique
- L'attestation d'assurance

### 1) La carte grise

Encore appelé certificat d'immatriculation, c'est la pièce maîtresse d'un véhicule, son acte de naissance, elle contient :

- La marque du véhicule
- Le numéro de châssis
- Le nom du propriétaire
- La cylindrée
- Le type
- La puissance
- La source d'énergie
- La première année de mise en circulation
- La série
- La date de délivrance
- La date d'expiration

**NB :** la validité de la carte grise est de 10 ans renouvelable.

## 2) La vignette automobile

C'est un reçu délivré par le Ministère des finances, contre un versement d'argent à titre de taxe. La vignette est valable selon la puissance du véhicule, ceci le long de l'année budgétaire ( 1<sup>er</sup> Janvier – 31 Décembre).

## 3) Le certificat de visite technique

Il est délivré par un centre de contrôle automobile agréé par l'état, moyennant les frais après une inspection minutieuse du véhicule. Ce document atteste l'état de santé de la voiture et autorise à circuler pendant une certaine période.

- 1 ans, véhicule personnel (tourisme)
- 6 mois pour les véhicules de transport de marchandises
- 3 mois, véhicule du transport en commun et véhicule d'auto école

La première visite technique d'un véhicule acheté à l'état neuf s'effectue dans les six mois qui précédent son quatrième anniversaire (3 ans et 6 mois).

## 4) L'attestation d'assurance

C'est un reçu délivré par l'assureur à l'assuré, pour justifier lors d'un contrôle routier ou d'un constat d'accident qu'il est couvert lui et son véhicule.

## **5) La carte contribuable**

Qui n'est obligatoire que pour les véhicules à usage commercial ou transportant des marchandises.

# CHAPITRE V : SIGNALISATIONS ROUTIERE

---

## DÉFINITION

C'est l'ensemble vertical et horizontal guidant et renseignant les usagers, afin de rendre la circulation facile et fluide. On distingue deux types :

- Les signalisations verticales
- Les signalisations horizontales

## I. SIGNALISATIONS VERTICALES

C'est l'ensemble constitué des feux, des panneaux, des balises et bornes, des gestes de l'agent de l'ordre.

### A-Les Panneaux

Ce sont des dispositifs en bois, métal ou en plastique implantés par endroit en bordure de la route portant les renseignements ou informations utiles aux usagers de la route.

On distingue trois catégories de panneaux :

- Les panneaux de danger
- Les panneaux de prescription absolue
- Les panneaux de simple indication ou de direction

#### 1. Les panneaux de danger

On les reconnaît par leurs formes triangulaires, borné de rouge, pointe en haut, fond blanc ou jaune et symbole en noir. Ils ont pour rôle d'annoncer les dangers et les zones dangereuses. Ils attirent l'attention de l'usager en imposant une attestation spéciale, et un ralentissement adapté à la nature du danger signalé. Le fond jaune indique un danger temporaire et le fond blanc un danger permanent. En

agglomération, ils sont placés à 50 mètres du danger et à 150 mètres hors agglomération.

Ce sont des panneaux à signal avancé car ils sont toujours placés à une bonne distance du danger qu'ils annoncent.

NB : seul le panneau de danger annonçant la circulation à double sens est un panneau de position car ce sont des panneau prenant effet à l'endroit où ils sont implantés.(panneaux stop, balise J2, losange jaune)

## 2. Les panneaux de prescription absolue

On les reconnaît par leurs formes circulaires ; ils sont divisés en quatre (4) sous groupes :

- Panneaux d'interdiction

Forme circulaire, bornée de rouge, fond blanc et symbole en noir

- Panneaux de fin d'interdiction

Forme circulaire, bornée de noir fond blanc symbole en noir et barré de noir, à l'exception des panneaux comportant une mention écrite.

- Panneaux d'obligation

Forme circulaire, fond bleu, symbole en blanc. Ils sont placés à proximité du panneau faisant l'objet de l'obligation.

Rôle :

Ils obligent les usagers à :

- Adopter une trajectoire ou une direction précise
- Emprunter une chaussée ou un chemin réservé
- Rouler au moins à une vitesse donnée

- Panneaux de fin d'obligation

Forme circulaire, fond bleu, symbole en blanc et barré de rouge à l'exception des panneaux comportant une mention écrite.

### 3. Les panneaux de simple indication ou de direction

On les reconnaît par leur forme carrée ou rectangulaire.

Rôle des panneaux de d'indication :

- Signaler la présence des services ou d'installation utile (fond blanc)
- Donner les informations utiles à la conduite (fond bleu).

Rôle des panneaux de direction :

Ils permettent aux usagers de se repérer et de suivre un itinéraire en indiquant le type, ma catégorie, les numéros de la route et les localités desservies.

Le fond des panneaux de direction et les couleurs

- Bleu : itinéraire empruntant une autoroute
- Blanc : itinéraire secondaire ou reliant les localités proches
- Vert : itinéraire principale reliant les villes importantes
- Jaune : itinéraire temporaire
- Marron : information et itinéraire touristique.

## B-Les panonceaux

**Définition** : ce sont des petits panneaux placés en dessous des panneaux principaux.

On distingue :

- **Pononceau de distance**: qui indique la distance qui nous sépare de la zone indiquée.



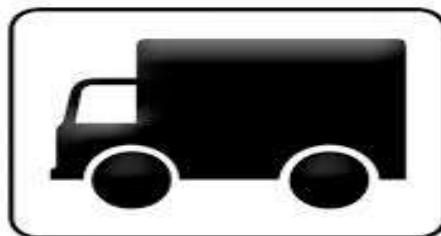
**150 m**

- **Panonceau d'étendue** : Qui indique sur quelle distance la route est dangereuse ou soumise à une réglementation.

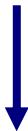


- **Panonceau de catégorie** : Qui indique la signalisation qui concerne les usagers désignés par leurs noms.

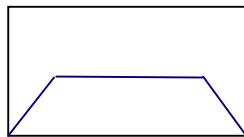
M4G



- **Panonceau directionnel** : Qui indique la position ou la direction de la voie concernée par ce signal.



- **Panonceau d'indication diverse** : Qui précise la nature exacte d'un danger ou de la prescription.



## C-Les feux

Encore appelé signalisation lumineuse, c'est un ensemble constitué de feux tricolores, bicolores et d'affectation des voies. Il existe 5 types de feux :

- Tricolores
- Bicolores
- D'affectation
- De catégories
- De direction

### 1. Les feux tricolores

Ils sont trois et s'allument alternativement et ont pour rôle de réguler la circulation

- Feux rouge : arrêt absolu, durée 20 secondes
- Feux jaune : Arrêt ou dégagement rapide, durée 3 à 5 secondes
- Feux vert : passage autorisé ; durée 15 secondes.

## **2. Les feux bicolores**

On les rencontre aux postes de péage et ils sont constitués d'un feu rouge interdisant le passage et d'un feu vert autorisant le passage. Ils ont pour rôle de régler la circulation après le paiement d'un ticket.

## **3. Les feux d'affectation ou d'exploitation de voies**

Ils sont placés au dessus de la chaussée et sont constitués d'une croix rouge interdisant le passage et une flèche verte autorisant le passage. Ils ont pour rôle de régler la circulation par voie.

## **4. Les feux de catégories**

Ils sont placés au dessus de la chaussée et ne concernent que la catégorie d'usagers désigné par le feu

## **5. Les feux de direction**

Ils sont placés partout sur la chaussée en bordure du trottoir et donne la direction suivie par le feu.

### **a. Feux clignotants**

#### **➤ Feu rouge clignotant**

Arrêt absolu, danger immédiat ; ce signal est placé à certains passages à niveau, aux centre des ponts mobiles, à proximité de certains aérodromes etc....

#### **➤ Feu jaune clignotant temporaire**

Prudence, ralentir, danger quelconque. Ce signal est placé à certain passage clouté, aux sorties des usines, aux successions de routes où s'effectuent des travaux.

#### **➤ Feu jaune clignotant en permanence**

#### **➤ Prudence, ralentir, priorité à droite**

### *b. Feux des agents de l'ordre*

Encore appelé signalisation manuelle, c'est l'ensemble des gestes effectués par les agents d'ordre chargés de régler la circulation. Leurs signaux remplacent momentanément tous les signalisations existantes afin de favoriser la sécurité et la fluidité de la circulation. On distingue :

- **L'agent vu de dos ou de face : arrêt**
- **L'agent lève la main verticalement : arrêt**
- **L'agent tient un feu rouge clignotant à bout du bras: arrêt**
- **L'agent vu de profil : passage autorisé**
  
- **L'agent fait un geste circulaire : circule, accélère**
- **L'agent motorisé vous pointe le doigt : Arrêt**
- **L'agent motorisé brandit le bras vers vous : serrer à droite ou à gauche**
- **L'agent motorisé balance la main de haut en bas: Ralentir**

## D-Les bornes et balises

### 1) Les bornes

On distingue deux (2) types :

- **Les bornes kilométriques :**

Qui évaluent la distance entre deux villes ou deux loges



**E52a**

Borne utilisée sur les routes et autoroutes du réseau national, présentant le nom de l'itinéraire sur fond rouge et des indications de repérage longitudinal sur fond blanc

- **Les bornes lumineuses :** Qui émet une lumière jaune réfléchissante et forme un obstacle à contourner par la droite. Elle a pour équivalence la terre plein centrale.

## 2) Les balises

C'est un signal de position indiquant toujours un danger, une perte de priorité. Elles guident les usagers et ou à leur signale la position du danger particulier.

On distingue :

- Balise musoir

Qui précise le sens de deux voies de circulation

- Balise J1 ou ou balise de virage simple



J1

Balisage des virages



J1bis

Balisage des virages sur routes fréquemment enneigées

- Balise J2 ou balise de rappel de perte de priorité



- Balise J3 ou balise d'intersection



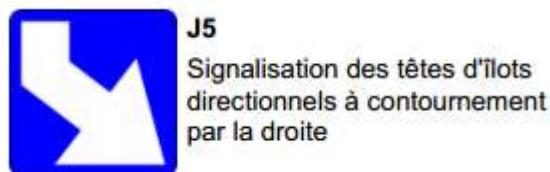
J3

Signalisation de position des intersections de routes

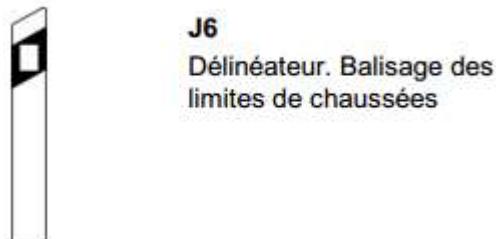
- Balise J4 ou balise de virage très dangereux



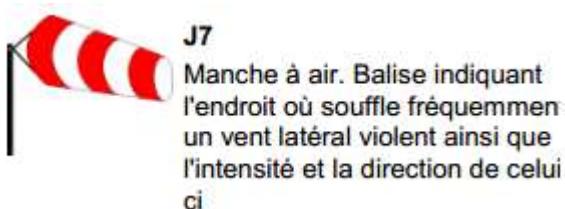
- Balise J5 ou pré signalisation des têtes d'îlot directionnelles ou terre plein



- Balise J6 ou délinéateur



- Balise J7 ou manche à air ou vent latéral



- Balise K2 de barrage



- Balise K5 ou dispositif conique



**Dispositif conique K5a**  
Signalisation de position des limites d'obstacles temporaires ou de chantier

- Balise K8 ou de déviation



**K8**

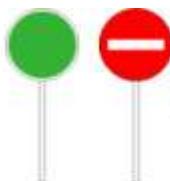
Signal de position d'une déviation ou d'un rétrécissement temporaire de chaussée



**K8**

Signal de position d'une déviation ou d'un rétrécissement temporaire de chaussée

- Balise K10 ou piquet mobile



**K10**

Signal servant à régler manuellement la circulation

- Balise K1 ou fanion



**Fanion K1**

Signalisation d'un obstacle temporaire de faible importance

## II. SIGNALISATIONS HORIZONTALES

### Définition

C'est l'ensemble des marques peintes sur la chaussée. Elles guident les usagers en délimitant avec précision les parties de la route où

ils doivent circuler, céder passage ou stationner. Mes marques sur la chaussée peuvent être de toutes les couleurs :

- Bleu : réglementation particulière du stationnement
- Blanc : marquage courant et permanent sur la chaussée
- Jaune : marquage temporaire, Arrêt et stationnement interdits, Arrêt d'autobus
- Rouge : marquage en damier pour délimiter les voies de détresse.

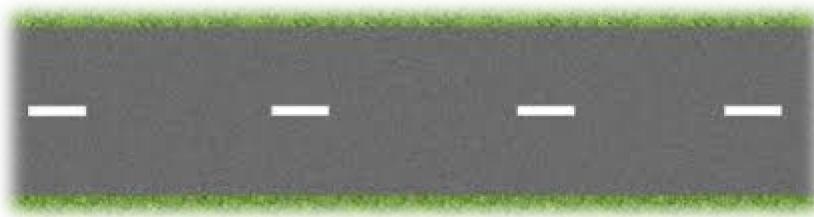
**On distingue deux marquages sur la chaussée :**

### **1. Marquage longitudinale**

- ❖ **Ligne continue** : On ne peut ni la franchir, ni la chevaucher.



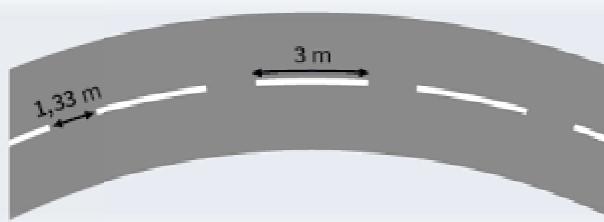
- ❖ **Ligne discontinue** : Trait de 3m intervalle 10 m. on peut la franchir pour passer d'une voie à une autre(dépasser)



- ❖ **Ligne mixte ou accolée** : Elle est franchie par le conducteur se situant du coté de la ligne discontinue



- ❖ **Lignes de dissuasion** : Trait 3m intervalle 1.33m : on peut la franchir pour dépasser les véhicules roulant lentement sur une route étroite et saigneuse. Elle remplace la ligne continue.



- ❖ **Ligne d'avertissement ou d'annonce** : Trait 3m, intervalle 1,33m. On peut la franchir pour faire demi-tour, pas pour dépasser. Elle annonce une ligne continue, tout dépassement doit être terminé avant la ligne continue.

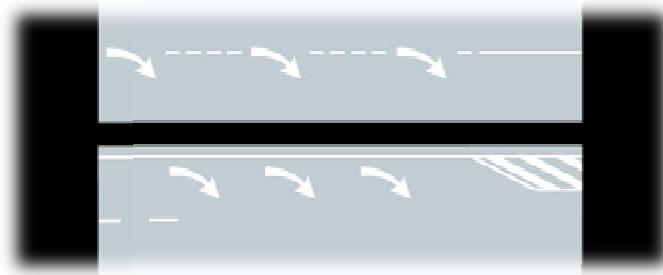
- ❖ **Ligne de rive** : Trait 3m intervalle 3,5m. On ne peut la franchir qu'en cas de panne ou d'accident. Elle délimite la chaussée de l'accotement.

#### ❖ **Ligne de rive sur autoroute**

Trait 38m, intervalle 14 m. on peut la franchir pour stationner.

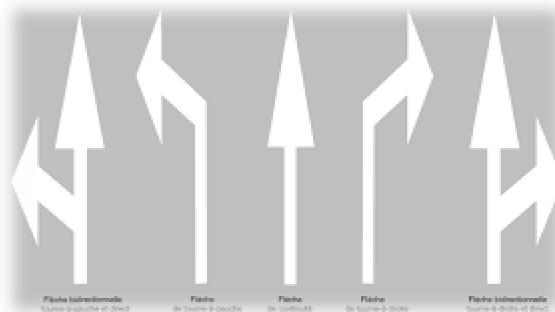
### ❖ Fleche de rabattement

Elles sont trois(3) indiquant la voie dans laquelle il faut se rabattre.



### ❖ Fleche directionnelle

Elles sont trois(3) , imposent de suivre à l'intersection la ou les directions qu'elles indiquent.



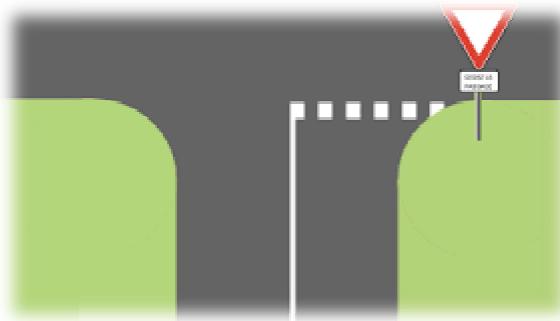
## 2. Marquage transversale

### ❖ La ligne stop :



Elle indique au conducteur l'endroit précis où il doit marquer un temps d'arrêt obligatoire et céder le passage aux usagers se trouvant sur la voie transversale.

❖ **La ligne de céder le passage**



Elle indique au conducteur l'endroit précis où il doit céder passage sans être dans l'obligation de s'Arrêter.

❖ **Le zébra : hachures ou chevrons :**



La circulation, l'Arrêt et le stationnement sont interdits, le zébra sont des hachures peintes sur la chaussée remplaçant le terre-plein central.

Le marquage au transversal a pour rôle :

- Indiquer l'endroit précis où l'on doit céder le passage et où s'Arrêter (ligne stop, ligne céder le passage, ligne d'effet des feux).
- Déterminer la traversée de la chaussée pour certains catégories d'usagers (bus, piétons, cycles) en utilisant leur voie spécifique.



# CHAPITRE VI: ARRÊT ET STATIONNEMENT

---

## I- ARRÊT

### DEFINITION:

C'est l'immobilisation momentanée d'un véhicule sur la route (chaussée) pour faire monter ou descendre les passagers, des bagages ou faire une autre chose en un bref temps. (Répondre à un coup de fil).

L'arrêt s'effectue du côté droit de la route et nécessite certaines précautions sur son clignotant droit.

#### A) Précautions à prendre avant d'effectuer un arrêt

- Vérifier que rien ne l'interdit
- Vérifier que son intention a été comprise par les autres usagers
- Serrer le bord droit de la chaussée.

#### B) Eléments de l'arrêt

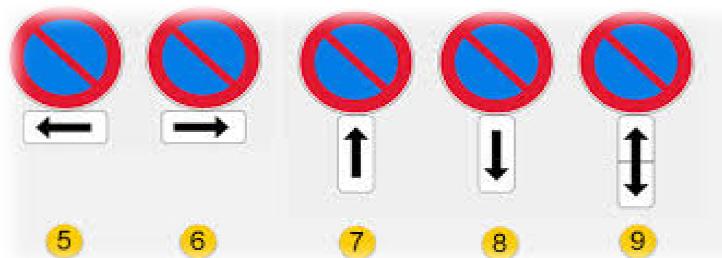
- Clignotants
- Les rétroviseurs
- L'embrayage
- Les freins

### Les dispositifs permettant l'arrêt sont : l'embrayage et le frein.

Pendant l'arrêt, le clignotant est allumé, le moteur n'est pas éteint ; si le conducteur reste sur son siège, il faut garder le pied droit sur le frein et laisser le levier de vitesse à une quelconque vitesse. Au cas où il est appelé à descendre du véhicule, il doit serrer le frein à main et laisser le levier de vitesse au point mort, rester à proximité de son véhicule, car il pourrait repartir à tout moment.

### C) Zones d'arrêt interdits

- ❖ A un virage
- ❖ Sur un pont
- ❖ A une intersection
- ❖ Dans un tunnel
- ❖ A un sommet de côte sans visibilité
- ❖ A un passage à niveau
- ❖ A un endroit de la route où la peinture de bordure du trottoir est jaune continue
- ❖ A un endroit où est implanté le panneau d'arrêt interdit.



## II- STATIONNEMENT

### Définition

C'est l'immobilisation prolongée d'un véhicule en l'absence de son conducteur (chauffeur) ou avec un conducteur immobile.

### A) Comment effectuer un stationnement

Pendant le stationnement, le moteur est éteint, le levier de vitesse est laissé selon l'état du terrain, c.-à-d. :

- En 1<sup>ère</sup> lorsque le véhicule est sur une montée
- Marche arrière lorsque le véhiculé est sur une descente
- En 1<sup>ère</sup> ou marche arrière sur un terrain plat. Le frein a main est tiré, les vitres montées et les portières bloquées.

### B) Ou peut on stationner un véhicule

En ville, comme en campagne, dans les parcs, à stationnement (parking) et partout où le stationnement est autorisé (accotement, zone bleu).

Si le stationnement n'est possible que sur la chaussée, le conducteur doit stationner du coté :

- Droit sur une chaussée à double sens
- Droit ou gauche sur une chaussée à sens unique ; un véhicule stationné sur une chaussée non éclairée doit etre signalée par :
  - A l'avant par les feux de position,
  - A l'arrière par les feux rouges (veilleuse) et l'éclairage de la plaque d'immatriculation.

## 1. Les modes de stationnement

- Le stationnement unilatéral

C'est celui qui interdit ou autorise d'un seul coté de la route.

- Le stationnement bilatéral

C'est celui interdisant ou autorisant les deux côtés de la route.

- Le stationnement unilatéral, alterné, semi-mensuel

C'est un stationnement interdisant d'un coté et autorisant de l'autre coté de la route.

## 2. Les formes de stationnement



- En épis ou biais

Les véhicules sont stationnés de manière oblique à la chaussée.

- En bataille

Les véhicules sont stationnés de manière perpendiculaire à la chaussée.

Ces deux formes de stationnement se rencontrent généralement dans un parc à stationnement et aux rez-de-chaussée, les conducteurs devront toujours observer un intervalle d'au moins un mètre entre eux.

➤ En fil ou créneau

Les véhicules sont garés les uns derrière les autres, pareillement au trottoir. Les conducteurs devront donc observer un espace de un mètre au moins entre eux

### 3. Les zones de stationnement interdit

- A un endroit où est implanté le panneau de d'interdiction de stationnement
- A un virage
- Sur un pont
- A une intersection
- Dans un tunnel
- A un sommet de côte sans visibilité
- Devant une porte cochère
- De manière à obstruer la vue d'un panneau

### 4. Quelques définitions

- **Faire un créneau**

C'est stationner son véhicule entre deux autres véhicules. C'est encore pré stationner, ayant laissé un espace suffisant pouvant contenir son véhicule.

- **Stationnement abusif**

C'est l'immobilisation d'un véhicule à un même endroit de la chaussée pendant sept jours.

- **Stationnement gênant**

C'est un stationnement qui s'effectue parallèlement à un véhicule stationné en fil ou à un endroit réservé à un autre véhicule.

**NB :** la règle fondamentale du stationnement c'est le dégagement total de la chaussée.

# CHAPITRE VII : LE DEPACEMENT

---

## DÉFINITION:

C'est le passage d'un véhicule devant un autre allant tous dans la même direction. Il s'effectue par la gauche. Je peux dépasser du côté droit lorsque l'usager qui me précède manifeste son intention de tourner à gauche et une le bord droit de la chaussée me permet le passage : alors c'est le dépassement toléré.

## I- PRECAUTIONS A PRENDRE AVANT DE DEPASSER

- Se rassurer qu'on n'est pas dans la zone d'interdit
- Se rassurer qu'aucun usager ne vient en sens inverse
- Se rassurer qu'on n'est pas sur le point de se faire dépasser
- Se rassurer qu'on ne possède pas d'une réserve d'accélération suffisante pour effectuer sa manœuvre.
- Se rassurer que son intention a été comprise par les autres usagers.

## II- COMMENT EFFECTUER LE DEPASSEMENT ?

La manœuvre a trois temps de l'article R14 du code de la route.

### 5. Je veux dépasser

- Je me rassure que je peux le faire sans danger
- Je manifeste mon intention à l'aide du clignotant

### 6. Je dépasse

- Je me déporte suffisamment à gauche pour ne pas accrocher l'usager qui se fait dépasser (marge de sécurité d'au moins un mètre)

## **7. J'ai dépassé**

- Je reviens progressivement sur ma droite à ‘aide d’une longueur courbe après m’être rassuré que l’usager qui vient de se faire dépasser est entièrement visible dans mon rétroviseur intérieur

### **A) Dépassement toléré**

- On peut dépasser un usager par la droite, s’il signale son intention de tourner à gauche et si l’espace à droite est suffisant.
- On peut dépasser dans une intersection si l’on bénéficie de la priorité de passage (à la vue des feux ou de l’agent de l’ordre)
- On peut dépasser sous un tunnel s’il est éclairé
- A la vue d’un panneau d’interdiction de dépasser, l’on peut tout de même dépasser les véhicules de deux ou trois roues

### **B) Les interdits de dépasser**

- A l’approche d’une intersection
- Au panneau de d’interdiction
- À un virage
- Sur un pont
- Au passage à niveau
- Au sommet d’une côte
- Sous un tunnel non éclairé
- Lorsqu’on est sur le point d’être dépassé
- Sur une chaussée glissante
- Sur une ligne continue et d’une flèche de rabattement
- Lorsque la visibilité est réduite

**NB :** l’article R14 du code de la route stipule que :

- avant d’effectuer un dépassement, l’on doit d’abord se rassurer qu’on peut le faire sans danger.
- Pour dépasser, l’écart entre deux véhicules est de 1 mètre en agglomération et 1.5 mètres hors agglomération.
- Il est très dangereux de suivre un véhicule qui dépasse.
- La durée d’un dépassement est de dix secondes.

- Le dépassement est la manœuvre la plus dangereuse (meurtrière) de la circulation
- La règle générale du dépassement est de se déporter suffisamment à gauche.

# CHAPITRE VIII : LE CROISEMENT

---

## DÉFINITION:

c'est lorsque deux usagers roulant en sens contraire, sont parvenus à une même hauteur sur une chaussée.

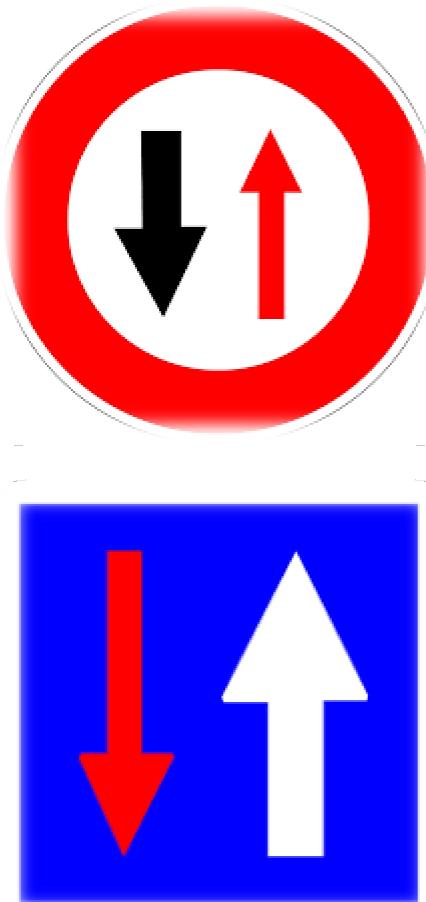
Le croisement s'effectue du coté droit de la chaussée

## I- PRECAUTIONS A PRENDRE POUR CROISER

- Réduire son allure.
- Serrer le bord droit de la chaussée.
- La nuit, en plus des précédentes précautions, il faut passer les feux de route aux feux de croisement à une distance d'au moins 100 mètres
- Lorsqu'on est ébloui par les appels lumineux, si le chauffeur persiste à demeurer en feux de route, l'on fixe le bord droit de la chaussée.

## II- CAS DE CROISEMENT DIFFICILE

- ❖ Lorsque la chaussée est rétrécie ou étroite, les véhicules de grand gabarit doivent céder le passage aux véhicules de petit gabarit.
- ❖ Les véhicules qui descendent doivent céder le passage aux véhicules qui montent
- ❖ Les véhicules de transport de marchandise doivent céder le passage aux véhicules de transport en commun
- ❖ A certains endroit de la route comme à l'entrée des souterrains ou de passage sur certains ponts, le croisement, lorsqu'il est impossible peut être régulé par l'un des deux panneaux suivant :

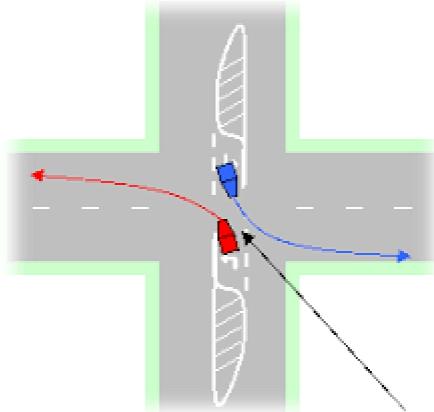


### III- CROISEMENT DE TRAFIC

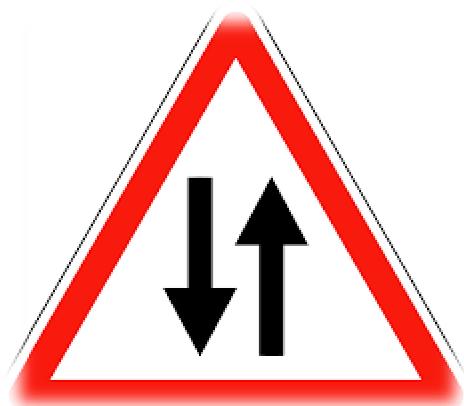
C'est lorsque deux usagers abordent une intersection de route au même moment roulant en sens contraire, l'un désirant aller tout droit et l'autre désirant tourner à gauche ; celui qui tourne à gauche est tenu de céder le passage à celui qui va tout droit.

### IV- CROISEMENT à L'INDONESIENNE

C'est un croisement qui d'effectue par la gauche aux intersections spécialement aménagées.



**NB** le panneau de danger indiquant une circulation à double sens est toujours placée en position.



## CHAPITRE IX : ROUTE ET AUTOROUTE

## I- ROUTE

### DÉFINITION

C'est un passage aménagé spécialement et ouvert à la circulation des véhicules et des personnes.

#### a) Caractéristiques d'une route

- ❖ **Grande disponibilité :** on peut l'emprunter et la quitter quand on veut, contrairement au railles et à la voie maritime
- ❖ **Une grande souplesse d'utilisation:** elle est accessible à tous.
- ❖ **Un caractère évolutif:** on peut l'améliorer selon les besoins

#### b) Rôle essentiel d'une route

En plus de ces fonctions de desserte, économique et stratégique, la route joue trois grands rôles:

##### 1- Rôle économique

Elle assure le désenclavement des zones, de produit et le ravitaillement de la population.

##### 2- Rôle social

Elle assure le maintien de l'intégrité nationale et participe aux échanges socioculturelles entre les différentes populations.

##### 3- Rôle stratégique

elle sert de défense contre les catastrophes naturelles.

**NB :** le rôle fondamental de la route est d'assurer le passage des véhicules terrestres transportant des personnes et des biens matériels d'un point à l'autre.

#### c) Types de routes

##### 1. Route à grande circulation:

C'est une route jugée et classée par l'administration, vue l'importance de son trafique. Elle se reconnaît par:

- **La flèche barrée:** qui indique une intersection d'une route à grande circulation avec une route secondaire.
- **La croix de saint André:** qui indique une intersection de deux routes à grande circulation particulièrement dangereuse.
- **Le losange jaune:** annonce le début d'une route à caractère prioritaire.

## 2. Route secondaire

- **Panneaux stop**

Qui demande de marquer un temps d'arrêt obligatoire

- **Croix de Saint-André**

Qui indique l'intersection de deux routes secondaires particulièrement dangereuses.

- **Balise J2**

Qui indique la perte de priorité.

- **Croix de Saint-André**

Qui indique l'intersection de deux routes secondaires dont l'une bénéficie d'un passage protégé.

## d) Caractéristiques d'une route

1. **Route nationale :** lettre **N** en couleur rouge
2. **Route nationale :** lettre **D** en couleur Jaune
3. **Route communale :** lettre **C** en couleur blanche
4. **Route rurale :** lettre **R** en couleur blanche
5. **Route forestière :** lettre **F** en couleur verte
6. **Route Européenne:** lettre **E** en couleur verte
7. **Autoroute :** lettre **A** en couleur verte

## e) Vitesses sur une route

En Agglomération : 50Km/h

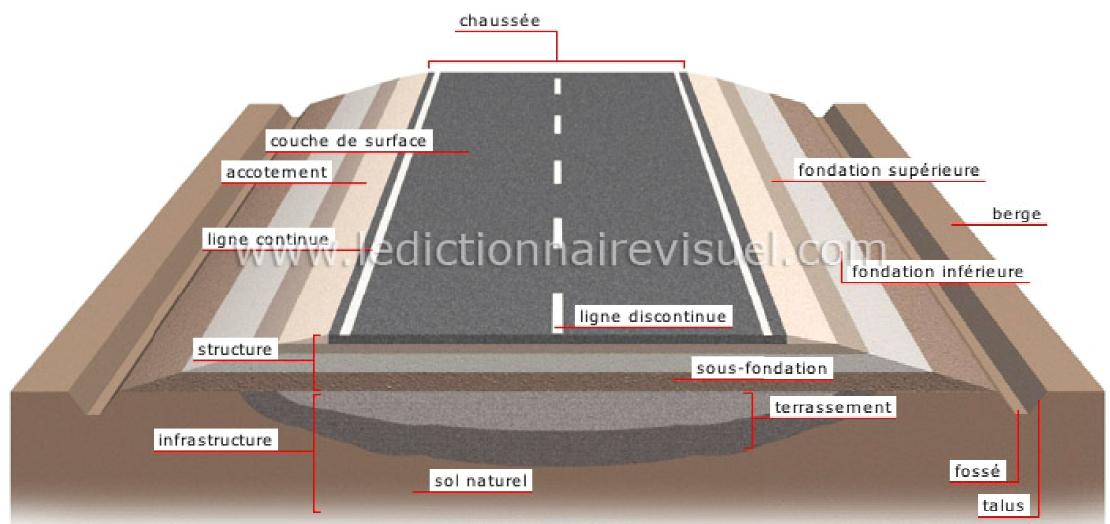
Chaussée à double sens séparée par une ligne continue :

- 90Km/h (soleil)
- 80Km/h (pluie)
- 80Km/h (apprenti)

Chaussée à sens unique séparée par un terre-plein ou une berne centrale :

- 110Km/h (soleil)
- 100Km/h (pluie)
- 100Km/h (apprenti)

## STRUCTURE D'UNE ROUTE



## II- L'AUTOROUTE

### DÉFINITION

C'est une route aménagée pour une circulation intense et rapide, accessible par la voie d'accélération et la sortie pour la voie de décélération.

L'accès sur l'autoroute est interdit :

- Aux piétons
- Aux cavaliers
- Aux quadricycles à moteur
- Aux tracteurs
- Aux véhicules ne pouvant pas atteindre 40Km/h
- Aux cycles et aux cyclomoteurs

#### a) Caractéristiques d'autoroute

- Pas d'intersection, pas de demi-tour, pas de marche arrière, l'arrêt et le stationnement sont interdits en autoroute
- Deux chaussées à sens unique dont chaque chaussée comporte trois voies
- La vitesse est limitée à 130Km/h(soleil) , 110 Km/h(pluie)

#### b) Les parties de l'autoroute

- Les bretelles d'accès et de sortie
- La voie d'accélération
- L'aire de repos ou bande d'arrêt d'urgence(B.A.U)

### Quelques définitions

- **Chaussée** : surface aménagée de la route sur laquelle circulent normalement les véhicules, les motocycles et les usagers à deux roues
- **Glissière de sécurité ou garde-fou** : ce sont des ouvrages placés sur certains accotements près de la limite de la chaussée pour ramener sur celle-ci les véhicules qui s'écarteraient.

- **Terre-plein central** : c'est une construction en béton séparant deux chaussées à sens unique (largeur mètres). Il s'étend entre les limites des deux chaussées.
- **L'accotement** : c'est une zone latérale de la plate forme qui borde extérieurement la chaussée. Les accotements peuvent être au même de niveaux que la chaussée ou surélevé (largeur 4 mètres).
- **Trottoir** : c'est partie spécialement aménagée pour la circulation et fréquentée des piétons. Ils sont généralement séparés de la chaussée par une bordure surélevée.
- **Agglomération** : succession d'immeubles bâtis et interposés.
- **Loge ou lieu** : groupe de maisons bâties n'ayant pas assez d'importance pour être classé comme agglomération.
- **Bandé cyclable** : partie de chaussée aménagée et réservée pour la circulation des cycles et cyclomoteurs.
- **Piste cyclable** : c'est la partie de l'accotement aménagée et réservée pour la circulation des cycles et cyclomoteurs
- **Plateau pave** : espace aménagé pour la circulation des piétons
- **Bateau pavé** : espace aménagé pour l'entrée et la sortie des véhicules prioritaires.
- **Virage** : courbe sur la chaussée.
- **L'axe** : c'est une ligne imaginaire ou matérialisée qui divise la chaussée en deux parties
- **Refuge axial** : c'est un lieu de passage dûment signalé, aménagé pour la marche des piétons qu milieu des routes à circulation intense.
- **Zone zébra** : c'est une zone hachurée sur la chaussée sur laquelle il est interdit de circuler, s'arrêter, de stationner.
- **Voie de stockage** : partie de la chaussée réservée aux automobilistes qui veulent changer de direction.
- **Les voies** : subdivisions de la chaussée pouvant contenir la largeur d'une file de voiture. Sa largeur est de 3.5 mètres.
- **Axe médian** : ligne imaginaire traversant la chaussée qui peut être peinte. En circulant normalement, je roule le plus à droite possible.

### c) Fonction de la route

La fonction fondamentale de la route est d'assurer le passage des véhicules terrestres, transportant d'un lieu à l'autre, des personnes ou des biens matériels. De cette fonction, il en résultent deux autres :

- **la fonction de liaison** : qui permet de relier les villes et les villages.
- **la fonction de déserte** : qui permet d'accéder à l'espace cité, dans laquelle les hommes exercent ou proposent d'exercer une activité.

# CHAPITRE X : SECURITE ROUTIERE

---

## DÉFINITION

On parle de sécurité routière en cas de conduite, lorsque le conducteur se prépare pour se mettre à l'abri du danger, car disposant d'un esprit tranquille et confiant. La conduite met en relation trois facteurs. Le conducteur, la route, et le véhicule.

### I- LA FATIGUE

La fatigue intervient le plus souvent pendant les longs voyages et beaucoup plus pour les débutants.

#### a) Les signes de la fatigue

- ❖ Désir fréquent de changer de position
- ❖ De se gratter la tête
- ❖ De se masser la nuque
- ❖ L'impression d'être séré par ses propres vêtements
- ❖ La diminution de la vue
- ❖ La nervosité

#### b) Comment prévenir la fatigue ?

- ❖ Bien se préparer avant le voyage
- ❖ Manger et ne boire que des boissons non alcoolisées

- ❖ Bien régler son siège
- ❖ Projecteur son esprit sur la distance à parcourir.

### c) Comment combattre la fatigue ?

- ❖ Se reposer
- ❖ Se détendre
- ❖ Se faire aider
- ❖ Boire des boissons énergétiques
- ❖ Réduire son allure.

## II- LE SOMELIL

L'une des causes majeures des accidents de circulation est la somnolence au volant.

### a) Origine du sommeil

- ❖ La somnolence des passagers à bord du véhicule
- ❖ Le mauvais choix de l'heure de départ
- ❖ L'excès de chaleur
- ❖ La mauvaise nutrition
- ❖ L'alcool
- ❖ La fatigue
- ❖ La conduite monotone.

### b) Les signes du sommeil

- ❖ le picotement des yeux.
- ❖ l'impression bizarre que la voiture ne fait plus le même bruit.
- ❖ Le bref passage de la conscience en soi
- ❖ Le bâillement et l'étirement

### c) La santé

Chaque conducteur doit connaître son état de santé avant de se mettre à l'œuvre, car il risque l'aggravation du malaise en route.

#### **d) La vue**

L'œil est l'organe principal de la conduite (perception de l'obstacle, réaction face aux dangers, orientation de la voiture). La conduite avec une vue insuffisante augmente la fatigue : donc une correction obligatoire est nécessaire (lunette).

L'acuité visuelle pour l'ensemble des yeux doit être au moins de huit dixième (8/10) maximum et cinq dixième (5/10) pour l'ensemble des deux yeux. Si l'un des deux yeux est malade, l'autre doit avoir une acuité visuelle d'au moins six dixième (6/10).

Il est nécessaire de propager ses yeux par des lunettes filtrantes ou teintées et laver son par brise.

### **III- LA HATE, LE SOUCIS, LA CIGARETTE**

#### **a) La hâte**

Le conducteur doit éviter d'être pressé. Il doit téléphoner pour avertir son retard et non faire la course à la montre, car cela risque d'augmenter son énervement.

**NB :** fixer l'heure du départ mais ne jamais fixer l'heure d'arrivée.

#### **b) Les soucis**

Les ennuis personnels(les soucis, la préoccupation) diminuent la vigilance et les capacités du conducteur.

#### **c) La cigarette**

Il n'est pas conseillé de fumer au volant car cela couvre emmène à faire des gestes impropre à la circulation (conduite).

### **IV- LE VÉHICULE**

L'achat d'un véhicule ne doit pas se faire par rapport à la publicité ou qu'aux on dits des amis, mais par une vérification de son état.

Ette vérification est obligatoire pour les véhicules à 52 points (tourisme).

Les six (6) points à vérifier lors d'un contrôle normalisé d'un véhicule sont :

- ❖ La direction
- ❖ La pollution
- ❖ La pneumatique
- ❖ Les amortisseurs
- ❖ L'éclairage.

# CHAPITRE XI : LE RAPPORT DES DISTANCES

---

## OBJECTIFS

Le conducteur est responsable de sa sécurité et de celle de ses passagers. Il doit donc prendre certaines précautions avant de prendre le volant.

- Avoir un véhicule en bon état, c'est-à-dire : contrôler le système de freinage, éclairage, les pneumatiques suffisamment gonflés.
- Etre en bonne forme, avoir une bonne acuité visuelle d'au moins 5/10<sup>ème</sup> pour l'ensemble des deux yeux.

Tous les conducteurs qui circulent sur la voie publique doivent conserver entre eux un intervalle afin d'éviter un accrochage.

Ils doivent également adapter leur vitesse aux circonstances et aux conditions atmosphériques.

## I- LE TEMP DE REACTION (TR)

### Définition :

C'est l'intervalle entre la perception de l'image et la réaction qui s'en découle.

Sa durée est d'une seconde. Cette durée peut être allongée suite au fait que la vigilance ou les capacités du conducteur sont altérées par :

- L'alcool
- La drogue

- Les médicaments
- La fatigue.

## Aquaplaning ou hydroplanage

C'est lorsqu'en roulant rapidement sur une chaussée monnée, vos pneus n'arrivent plus à évacuer l'eau vers les côtés, alors, il se forme dont une marre d'eau à évacuer l'eau vers l'arrière et les côtés, alors, il se forme une marre d'eau entre vos pneus, le véhicule devient par manque d'adhérence des pneus sur la chaussée.

## II- LA DISTANCE DE REACTION(DR)

C'est la distance parcourue pendant le temps de réaction ; c'est-à-dire pendant une seconde. Elle varie selon la vitesse. Pour obtenir la distance exacte, il suffit de diviser la vitesse (mètre par seconde) par le temps (seconde).

$$DR = V/T$$

T -> (s) ; V(m/s) ; DR (m).

Pour obtenir la distance de réaction approximative, il suffit de multiplier par lui-même par le chiffre des dizaines de vitesse 3.

$$DR = \frac{V}{10} * 3$$

## III- LA DISTANCE DE FREINAGE(DF)

C'est la distance parcourue lorsque les freins sont en action jusqu'à l'arrêt complet du véhicule. Elle dépend de :

- L'adhérence : laquelle est réduite par des causes de pluies, neige, gravillons, boues, feuilles, verglas. Etc.
- La charge du véhicule : plus le véhicule est lourd, plus la distance de freinage est grande.

- La vitesse : c'est-elle qui a le plus d'influence sur la distance de freinage. Plus la vitesse est élevée, plus la distance de freinage est multipliée par quatre (4). Lorsque l'on triple, la distance de freinage est multipliée par neuf (9). Pour terminer, on dira que la distance de freinage est proportionnelle au carré de la vitesse.

$$DF = \frac{V^2}{10}$$

$$DF = (DA - DR) * 2$$

## IV- LA DISTANCE D'ARRET(DA)

C'est la distance parcourue entre la perception de l'obstacle ou du danger jusqu'à l'arrêt complet du véhicule. Autrement dit, c'est la somme de la distance de réaction et de la distance de freinage.

- Pour obtenir la distance d'arrêt approximative, il suffit de multiplier par lui-même les chiffres de la dizaine de vitesse.

$$DA = \frac{V * V}{100}$$

- Pour obtenir la distance d'arrêt, exacte, il suffit de faire la somme de la distance de réaction et de la distance de freinage.

$$DA = DR + DF$$

## V- LA DISTANCE DE SECURITE (DS)

C'est l'intervalle qui sépare deux véhicules qui circulent sur la même route dans le même sens.

Pour obtenir la distance de sécurité normale, il suffit de multiplier la distance de réaction par deux(2).

$$DS = \left(\frac{V}{10} * 3\right) * 2$$

$$DS = DR * 2$$

## VI- LA MARGE DE SECURITE

C'est l'intervalle qui sépare deux véhicules lors d'un déplacement ou d'un croisement, elle est de 1 m en agglomération et de 1.5m en rase-campagne.

## VII- LA FORCE CENTRIFUGE

C'est la force qui déporte le véhicule de sa trajectoire lorsqu'on aborde un virage à vive allure.

**NB :** si la force centrifuge est plus forte que l'adhérence, le véhicule quitte sa trajectoire et dérape. Pour réduire la force centrifuge, il suffit de réduire la vitesse.

## EXERCICE

- 1) A 50Km/h, pendant le temps de réaction je parcours environ ?
  - a) 10m
  - b) 15m
  - c) 25m

**Réponse :**

$$DR = \frac{V * 3}{10} = 15m$$

2) A 50Km/h sur un sol sec, il faut environ pour s'arrêter :

- a) 10m
- b) 15m
- c) 25m

**Réponse :**

$$DA = \frac{V * V}{100} = \frac{50 * 50}{100} = 25\text{m}$$

3) Je circule à 70 Km/h quelle sera ma distance de freinage ?

**Réponse :**

$$DF = (DA - DR) * 2$$

$$DR = \frac{70 * 3}{10} = 21m$$

$$DA = \frac{70 * 70}{100} = 49m$$

$$DF = (49 - 21) * 2 = 56\text{m}$$

# CHAPITRE XII : CIVISME

---

## DÉFINITION

Le civisme est le dévouement d'un citoyen pour son pays ou d'un individu à la collectivité.

Il peut être encore défini comme l'ensemble des vertus qui permettent au citoyens de se confronter aux normes et aux exigences de la société. Espace incontournable dans lequel il entreprend ses actions.

### I- LE RESPECT DE L'AUTRE

Le bon sens est la chose la mieux partagée au monde, ainsi donc, le conducteur a des choses à faire et à ne pas faire.

#### a) Ce qu'il faut faire

- ❖ La politesse
- ❖ La tolérance
- ❖ La patience
- ❖ L'honnêteté
- ❖ L'humilité

#### b) Ce qu'il ne faut pas faire

- ❖ L'impolitesse
- ❖ L'intolérance
- ❖ L'impatience

- ❖ La malhonnêteté
- ❖ L'arrogance
- ❖ Le zèle

## II- CONDUITE A TENIR AU COURS D'UN CONTRÔLE ROUTIER

L'automobiliste doit faire preuve d'un citoyen civilisé, c'est-a-dire maîtriser les droits et devoirs qui régissent son métier.

Cela doit se traduire par la subordination, le respect et l'obéissance aux agents de l'ordre.

Il doit respecter objectivement sa faute et se soumettre aux sanctions en vigueurs. Il ne doit cependant pas céder aux caprices des agents véreux et ignorants de leurs rôles.

En définitif, le rapport entre l'agent et l'automobiliste ne doit pas être conflictuel, mais convivial et emprunt d'objectivité.

## III- LE RESPECT DES BIENS PUBLICS

La dégradation du domaine public routier par des actions de travaux outre que ceux d'entretien est strictement interdite.

C'est ainsi qu'on peut citer entre autres:

- ❖ L'épandage sur une chaussée bitumée, des hydrocarbures et des lubrifiants ou tout autre produit détergent.
- ❖ La circulation en temps de pluie sur les routes en terre des voitures dont le P.T.A.C (Poids Total Autorisé en Charge) dépasse 3.5 tonne.
- ❖ La destruction volontaire des équipements routiers.
- ❖ L'occupation à titre privé d'ouvrage sur l'emprise de la route sans autorisation.
- ❖ La réalisation des champs de la culture dans l'emprise de la route.

## **IV- INFRACTIONS ET SANCTIONS**

Une infraction est le non respect de la réglementation suite à celle-ci, la sanction intervient pour punir l'usager négligent, imprudent ou ignorant. C'est donc l'un des moyens de lutte contre l'insécurité routière.

Selon la gravité, elle peut constituer une contrevention qui fait suite aux infractions susceptibles de mettre en danger la sécurité des usagers.

### **Exemple :**

L'excès de vitesse, non respect de la signalisation, dépassement dangereux, refus de priorité.

Les délits peuvent être punis d'une peine d'emprisonnement.

### **Exemple :**

Homicides involontaires, taux d'alcoolémie supérieur à 0,80g/l de sang, conduite après usage des stupéfiants excès de vitesse.

Les sanctions administratives suite aux délits de fuites peuvent aller jusqu'à 6 ans de retrait de permis. 1 à 3 ans d'emprisonnement et une amende allant de 300.000 à 1.000.000 FCFA.

## **V- INFRACTIONS ET SANCTIONS**

Le conducteur d'un véhicule est responsable des infractions qu'il commet. Mais, il n'est plus responsable s'il apporte la preuve qu'il n'est pas l'auteur de l'infraction.

# CHAPITRE XIII : L'ASSURANCE

---

## HISTORIQUE

Suite aux pertes énormes qu'enregistraient les transporteurs, dans le cadre des transports maritimes des marchandises, les hommes ont décidé de réer l'assurance maritime qui permettra de dédommager ces transporteurs en cas de sinistre. Une fois les marchandises arrivées au port, ces derniers n'étaient plus couverts par cette assurance. Car transportées par un véhicule, d'où la nécessité de créer ce qu'on va appeler l'assurance automobile, pour maintenir la couverture de la marchandise jusqu'à son point de livraison.

Ceci nous amène à nous poser la question à savoir : **qu'est ce que l'assurance ?**

## DÉFINITION

C'est un certificat ou une attestation délivrée par une compagnie d'assurance agréée.

- Assurance obligatoire
- Assurance facultative.

### I- ASSURANCE OBLIGATOIRE

Encore appelé responsabilité civile(RC), ou assurance aux tiers, c'est une formule de base, correspondant au minimum obligatoire qui ne couvre que les dommages causées à autrui.

**Exemple :**

assurance automobile : c'est un contrat signé entre deux parties, l'assureur et l'assuré, permettant de couvrir les dommages occasionnés par le véhicule de l'assuré sur son contrôle ou sur le contrôle opposé (chauffeur).

## II- ASSURANCE FACULTATIVE

C'est un contrat d'assurance constitué uniquement des garanties non obligatoire ayant pour but de couvrir les dommages causés non seulement aux occupants du véhicule, mais aussi au conducteur du véhicule.

### La garantie de défense et recours

Elle assure à l'assuré, une défense ou un recours devant les tribunaux, et elle prend en charge les frais de justice.

**NB :** pour souscrire à une assurance facultative, il faut d'abord souscrire à une assurance obligatoire.

## III- ATTESTATION D'ASSURANCE

C'est la lettre que l'assureur remet à l'assuré, pour marquer son avis sur les accords qu'ils ont signés mutuellement. On en distingue deux types :

- Attestation d'assurance nationale.
- Attestation d'assurance internationale

### 1. Attestation d'assurance nationale

Elle est divisée en deux catégories qui se distinguent par ses couleurs :

**GRISE** : pour les véhicules de tourisme à usage personnel.

**BLEUE** : pour les véhicules de transport de marchandise ou à usage commercial.

### 2. Attestation d'assurance internationale

Généralement de couleur rose, elle a pour but de couvrir les dommages causés par les véhicules étrangers.

**NB :** l'attestation d'assurance nationale et internationale vont de pair et ont la même validité.

Cette partie d'assurance ne concerne que les pays de la zone **C.E.M.A.C.**

## IV- LES ATEGORIES D'ASSURANCE

On distingue 10 catégories :

- ❖ **Catégorie 1** : pour les véhicules de tourisme à usage personnel.
- ❖ **Catégorie 2** : pour les véhicules de transport de marchandises appartenant à l'assuré.
- ❖ **Catégorie 3** : pour les véhicules de transport de produits ou de marchandises à titre onéreux appartenant aux tiers.
- ❖ **Catégorie 4 ou 5** : pour les véhicules à usage : (taxi, autobus, autocar commercial)
- ❖ **Catégorie 6** : pour les véhicules de garage.
- ❖ **Catégorie 7** : pour les véhicules d'autoécole.
- ❖ **Catégorie 8** : pour les véhicules de location avec ou sans chauffeur
- ❖ **Catégorie 5 bis** : pour les véhicules motorisés à 2 ou trois roues, utilisés pour le transport des personnes ou des marchandises à titre public, véhicules industriels et les tracteurs agricoles
- ❖ **Catégorie 9** : pour les engins de travaux public, véhicules industriels et les tracteurs agricoles
- ❖ **Catégorie 10** : pour les véhicules d'ambulance, Hysacam.

## V- QUELQUES DÉFINITIONS

**C.I.M.A** : Conférence Interafricaine des Marchés de l'Assurance.

**A.S.A.C** : Association des Sociétés d'Assurance du Cameroun.

**Prestation** : Montant de l'indemnité versé pour la réparation de l'événement réalisé.

**Indemnité** : c'est la somme allouée pour dédommager un sinistre.

**Sinistre** : c'est tout événement malheureux et non intentionnel de la part de l'assuré.

**Souscripteur** : personne chargée de payer l'assurance.

**Garantie** : c'est l'attente de la couverture.

**Assuré** : personne couverte par l'assureur.

**Conducteur** : personne occupant la place prévue pour manœuvrer les organes du véhicule.

**Assureur** : c'est la société où l'on va souscrire le contrat.

**La loi** : c'est la référence de l'assureur dans le C.I.M.A.

**Prime** : c'est la somme que doit verser le souscripteur en contre partie d'une garantie de l'assureur.

**Risque** : c'est tout événement futur, incertain dont la réalisation ne dépend pas de la volonté de d'aucune des deux parties d'assurances.

**Avenant**: c'est toute modification apportée sur un contrat d'assurance initial.

**Malus** : c'est la majoration du montant de la cotisation de base en assurance.

**Bonus** : c'est la somme qui reste à payer à l'assuré. C'est encore la remise faite à l'assuré par l'assureur (aucun accident).

**Franchise** : c'est la part de l'indemnité laissé à la charge de l'assuré.

# CHAPITRE XIV : ACCIDENT ET SECOURISME

---

## I- ACCIDENT

### DÉFINITION

C'est un fait involontaire dû à la combinaison des éléments de la circulation, qui peuvent causer des tords, soit au conducteur, soit à tour autre usager il existe trois types d'accidents de circulation :

- **Mortel**
- **Matériel**
- **Corporel**

### A)LES CAUSES D'ACCIDENT

D'après les dernières statistiques, les cinq grandes causes d'accident dans le monde sont :

- ❖ Le non respect des grandes règles de la circulation
- ❖ L'exès de vitesse
- ❖ La forte consommation d'alcool
- ❖ Mauvais état du véhicule et des routes
- ❖ La fatigue et l'inattention

Devant un cas d'accident :

- ❖ Ne pas s'affoler

- ❖ Eviter de faire des gestes inutiles (retrousser les manches, maximum trois minutes pour agir)
- ❖ Faire un examen sommaire de l'accident
- ❖ Savoir évaluer la garantie de l'accident
- ❖ Agir sur les cas les plus graves
- ❖ Soustraire la victime du véhicule accidenté
- ❖ Organiser l'évaluation.

## B) PRINCIPES

Le principe des premiers secours se resument dans le PEAS qui signifie :

P=Protéger

E= Examiner

A= Alerter

S=Secourir

### 1. Protéger

Les premières mesures à prendre sont celles qui permettent d'éviter l'aggravation de l'accidenté par ordre :

- Couper le contact, si possible débrancher les batteries du véhicule accidenté.
- Eloigner les bidons d'essences s'il en existe.
- En cas de début d'incendie, utiliser un extincteur (retardataire de flamme) en orientant les jets vers la base des flammes ; à défaut d'extincteur, utiliser du sable, de la terre ou une grande couverture mais jamais l'eau.
- Placer les triangles de pré signalisation à 30 mètres qui seront visibles à une distance d'au moins 100 mètres.
- Si nécessaire, mettre des calles sur le véhicule accidenté.

### 2. Examiner

C'est arriver effectivement sur le lieu de l'accident afin de connaître les détails précis.

### **3. Alerter**

Les premières à alerter sont les riverains, ensuite le SAMU (service d'Aide Urgence Médical) ou SMUR (Service Médial d'Urgence et de réanimation) au numéro 199.

- ❖ Police 117.
- ❖ Sapeur pompier 118.
- ❖ Gendarmerie 113 le plus rapidement possible.

Les minutes et même les secondes comptent pour sauver la vie d'une personne accidentée.

Il faut donner les renseignements précis sur :

- ❖ La nature de l'accident
- ❖ Les véhicules impliqués
- ❖ Le lieu précis
- ❖ Le nombre exact et l'état des victimes
- ❖ Préciser s'il y a des victimes inconscientes

### **4. Secourir**

C'est poser le geste qui sauve.

## **II- SECOURISME**

### **DÉFINITION**

C'est l'ensemble des faits et gestes que l'on donne à un accidenté avant l'arrivée des spécialistes. C'est un ensemble de technique à prendre pour permettre de rendre service à un semblable. Il a pour but : SAF.

S= sauver les vies

A= alléger les souffrances

F= favoriser la guérison.

## 1. Examen sommaire de l'accidenté

C.V.C (conscience, ventilation, circulation): encore appelé trois urgences vitales

### a) Conscience

Je lui parle, je lui recommande des gestes simples, il s'agit de demander :

- Comment allez-vous ?
- Où avez-vous mal ?
- Quel est votre nom ?

S'il ne réagit pas ou du moins ne répond pas dans le sens des questions, il est inconscient.

**Ce qu'il faut faire :**

P.L.S= Position latéral de sécurité.

### b) Ventilation

Ventile-t-il ?

Poser la main entre le thorax et l'abdomen de la victime, ceci va nous permettre de savoir si la victime a une bonne respiration ou inexisteante.

- ❖ Je ressens un mouvement : il ventile
- ❖ Je ne ressens rien : pas assez, ou pas : il ne ventile pas ou pas assez.

**Ce qu'il faut faire :**

Je possède à la L.V.A (libération des voies aériennes).

Si l'accidenté ne respire pas, c'est qu'il a un manque d'apport d'oxygène.

**Ce qu'il faut faire :**

L.V.A + V.A (ventilation artificielle)

Rythme de ventilatoire :

- Adulte : 14 à 18 fois la minute
- Enfant : 20 à 25 fois par minute
- Nourrisson : 30 à 35 fois la minute

### c) Circulation

Vérifier si son cœur bat, en prenant son majeur et son index, placé sous la base de l'accidenté au niveau du poigné, ce qui va nous permettre de savoir si son pools est lent filant ou normal.

Si son cœur ne bat pas ou du moins ne le fait plus normalement :

**Ce qu'il faut faire :**

**M.C.E** (Massage Cardio-Externe) : placer la victime en position de choquée.

Si la victime ne circule pas et ne ventile pas,

**Ce qu'il faut faire :**

**M.C.E + V.A** ou encore

**R.C.P** : Réanimation cardio-pulmonaire

**R.C.P=M.C.E + V.A** (15 massages, deux insufflations).

## 2. Autres lésions

### a) Les atteintes de l'appareil circulatoire

Il existe trois types d'hémorragie :

- ❖ Externe
- ❖ Interne
- ❖ Extérieurisé

#### i- Hémorragie externe

C'est l'écoulement du sang apparent suite à une ouverture de la peau.

**Ce qu'il faut faire :**

- ❖ Arrêter l'hémorragie par une compression manuelle directe (C.M.D)
- ❖ Un passemant compressif.
- ❖ Un double bandage serré
- ❖ Un point de compression à distance.

**NB :** Ne fait le garrot que si le membre est broyé ou sectionné.

*ii- Hémorragie interne*

C'est l'écoulement du sang à l'intérieur de l'organisme suite à une rupture d'un vaisseau sanguin.

**Les signes :** transpiration, soif intense, extrémité froide, pool lent ou filant, visage pâle.

**Ce qu'il faut faire :**

M.C.E (Massage Cardio-Externe) ou placer la victime en position de choqué (P.C)

**NB :** Ne jamais donner à boire à un accidenté parce que si celui-ci a fait une hémorragie interne, il succombe dans les minutes qui suivent.

*iii- Hémorragie extériorisé*

C'est l'écoulement du sang hors des orifices naturels (narine)

**Ce qu'il faut faire :** Arrêter le saignement par du coton ou une grande serviette et organiser l'évacuation.

**b) Les atteintes de l'appareil osseux**

Ce sont les fractures, les entorses, les luxations.

**Signes :** Douleurs, gonflement, déformation importance fonctionnelle

**Ce qu'il faut faire :** immobiliser le membre accidenté en utilisant des attelles, des bandages, une échappe ou un foulard en respectant la déformation du membre accidenté et organiser l'évacuation.

**c) Les atteintes de l'appareil cutané**

Ce sont les ouvertures de la peau, causées par un objet pointu, tranchant ou brulant.

La qualité d'une blessure ou d'une brûlure, dépend des facteurs de la gravité suivant la profondeur, l'étendu, la souillure, la non vaccination.

**Ce qu'il faut faire :** Emballer sans rien mettre et organiser l'évacuation.

